

■ **Antos Sàrl**, à Avenches, CH-550-1047924-4, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 25.08.2006, p. 14/3522340). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 7 février 2008, à 9 heures. La raison de commerce devient: **Antos Sàrl en liquidation**.

Journal no 3463 du 17.03.2008
(04398658 / CH-550.1.047.924-4)